



# L'EMPLOI AUGMENTE LÉGÈREMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE ET SE PRÉCARISE

**Au 31 décembre 2020, l'emploi dans les 3 versants de la fonction publique représente 5,66 millions d'agents publics. Cela représente près d'un emploi (salarié et non salarié) sur 5 en France (hors Mayotte).**

**Sur un total de 21 % de l'emploi**, avec 2,519 millions dans la fonction publique d'État et les établissements publics, 1,942 million dans la fonction publique territoriale et 1,212 million dans la fonction publique hospitalière.

La fonction publique emploie 3 794 800 fonctionnaires, 1 196 700 contractuels, 311 600 militaires et 357 000 agents relevant des « autres catégories et statuts » (dont 143 200 enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat).

Parmi les agents de la fonction publique, 37 % relèvent de la catégorie A, donc cadres (dont 2 % de hauts fonctionnaires), 17 % de la catégorie B et 45 % de la catégorie C.

35 % des agents de la fonction publique sont âgés de 50 ans ou plus (contre 30 % pour le secteur privé). L'âge est très variable selon le statut : les militaires sont les plus jeunes (34 ans en moyenne), suivis des bénéficiaires des contrats aidés (38 ans) et des contractuels (39 ans) tandis que les fonctionnaires sont les plus âgés (46 ans).

**En 2021, l'emploi dans la fonction publique continue d'augmenter sauf dans la fonction publique de l'État :** au 31 décembre 2021, hors Mayotte, la fonction publique emploie 5,7 millions de salariés (+0,4 %).

L'emploi augmente dans la fonction publique hospitalière (FPH), et surtout dans la fonction territoriale (FPT) ; mais elle est presque stable dans la fonction publique de l'État (FPE).

Après cinq années de baisse, le nombre de contrats aidés repart à la hausse (+19,9 %) portant à 42 500 le nombre de salariés sous ce statut fin 2021.

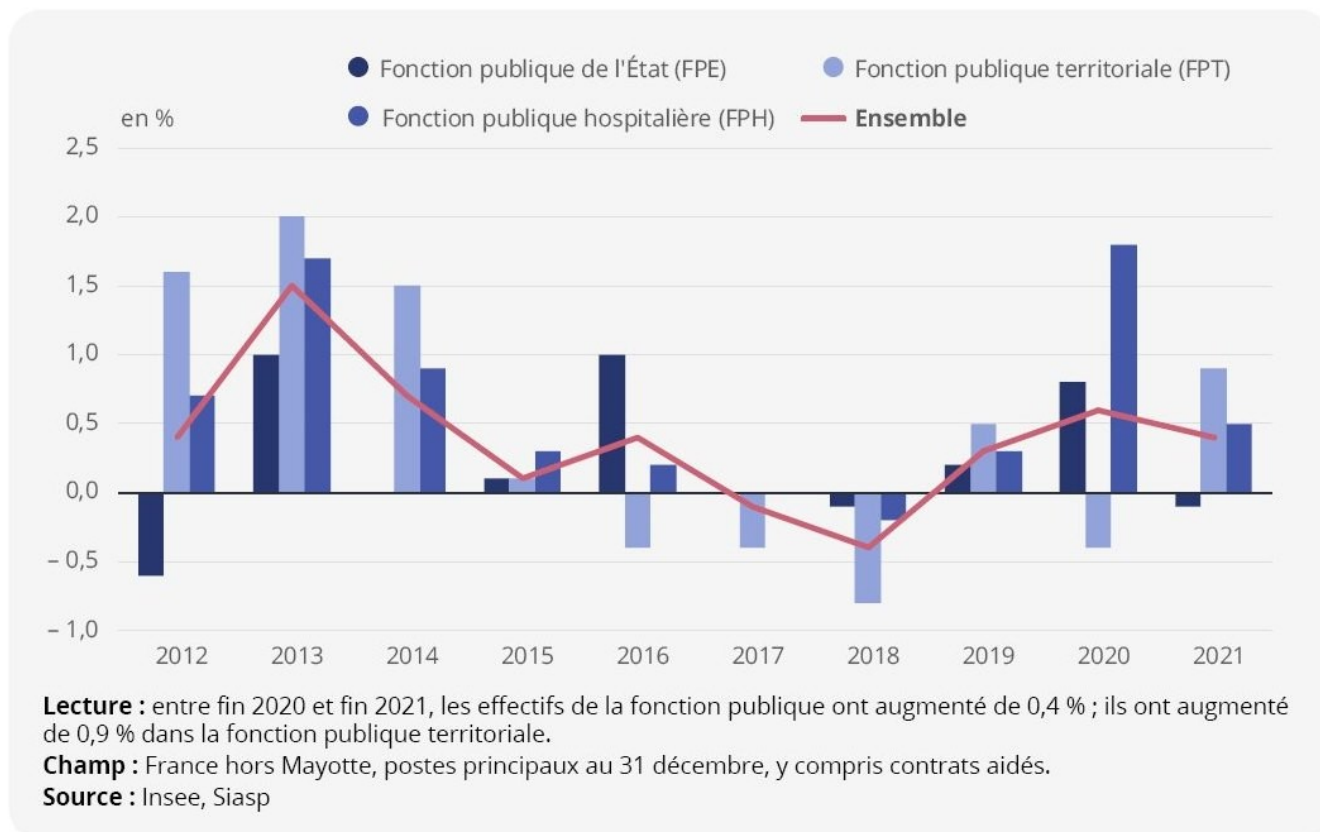
Hors contrats aidés, l'emploi augmente un peu moins dans l'ensemble de la fonction publique (+0,3 %).

**L'emploi est quasi stable dans la fonction publique de l'État, malgré une baisse dans les ministères.** En revanche, l'emploi continue d'augmenter, comme dans les universités. Dans ces établissements, le nombre de contractuels augmente nettement (+6 200), les deux tiers de cette hausse étant réalisés dans les établissements dépendant des ministères chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (hausse imputable en partie au rattachement du ministère des Sports).

**L'emploi repart à la hausse dans la fonction publique territoriale.** En 2021, l'emploi rebondit dans la FPT (+0,9 %). Hors contrats aidés, l'emploi augmente plus modérément. Il augmente principalement dans le secteur communal (+1,0 % soit 14 400 postes), porté par les organismes intercommunaux (comme les communautés d'agglomération : +3,4 %). L'emploi se stabilise dans les organismes communaux, mais il augmente dans les organismes départementaux (+0,6 %) et dans les conseils régionaux (+0,3 %).

**L'emploi augmente de nouveau dans les hôpitaux :** dans la fonction publique hospitalière, les effectifs continuent d'augmenter en 2021 (+0,5 % soit +6 400 salariés), mais ils sont en baisse dans les établissements médico-sociaux (-0,3 %). La hausse dans les hôpitaux concerne notamment les contractuels, les internes et les personnels médicaux hospitaliers.

#### Evolution des effectifs par versant de la fonction publique depuis 2012



**Les femmes occupent 63 % des emplois publics et 81 % de ceux à temps partiel.** Le temps partiel, non complet ou incomplet, concerne 21,4 % des salariés en 2021. Il est particulièrement répandu dans la FPT, avec un quart des agents concernés. Les bénéficiaires des contrats aidés (71,3 %) et les contractuels (39,9 %) sont plus souvent à temps partiel que les fonctionnaires (16,2 %).

**En 2021, le volume annuel de travail rémunéré augmente plus que les effectifs de fin d'année** dans les 3 versants de la fonction publique, le volume de 5,4 millions d'équivalent temps plein (EQTP) augmente plus que les effectifs en fin d'année, contrairement à 2020 pendant les périodes de confinement où une partie des embauches avaient été gelées et le volume annuel de travail rémunéré s'était moins accru que les effectifs en fin d'année. Sur l'ensemble de la fonction publique, la hausse sur deux ans (2019 et 2021) du volume d'emplois en EQTP (+1,3 %) est ainsi plus proche de celle des effectifs en fin d'année (+1,0 %).

**Les deux tiers des agents publics sont fonctionnaires en 2021 et un emploi sur 5 est contractuel, contre un agent sur 6 en 2011.** L'emploi contractuel continue d'augmenter dans les 3 versants (33 800 de plus en 2021 qu'en 2020). Et le nombre de contrats aidés repart à la hausse (+19,9 % soit +7 100 emplois), et plus particulièrement dans la FPT. Il s'agit à la fois d'un rattrapage de la crise sanitaire en 2020 et de la montée en charge du plan « 1 jeune-1 solution »

#### Caractéristiques des salariés par versant de la fonction publique en 2021

en %

Caractéristiques	Fonction publique de l'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	Ensemble
Fonctionnaires	60,2	73,2	66,3	66,0
Contractuels	20,6	22,1	22,6	21,5
Militaires	12,3	0,0	0,0	5,4
Autres catégories et statuts	6,7	3,0	10,8	6,3
Bénéficiaires de contrats aidés	0,1	1,8	0,4	0,7
Catégorie A	55,2	12,4	40,1	37,2
Catégorie B	23,2	11,9	26,0	19,9
Catégorie C <sup>1</sup>	20,5	74,7	33,9	42,1
Indéterminée	1,1	1,0	0,0	0,8
15-24 ans	6,8	4,7	6,1	5,9
25-34 ans	19,5	14,5	24,7	18,9
35-49 ans	40,6	37,9	38,0	39,1
50 ans ou plus	33,1	42,9	31,2	36,1
Femmes	57,4	61,2	78,1	63,1
Temps partiel <sup>2</sup>	17,6	25,0	23,4	21,4

<sup>1</sup> Une catégorie hiérarchique a été attribuée aux non-titulaires selon leur code grade et tous les bénéficiaires de contrats aidés sont classés ici en catégorie C.

<sup>2</sup> Inclut les temps non complets et incomplets.

**Lecture :** en 2021 dans la fonction publique de l'État, 60,2 % des salariés sont fonctionnaires.

**Champ :** France hors Mayotte, postes principaux au 31 décembre, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

**Source :** Insee, Siasp.

**Cette augmentation de la précarité dans la fonction publique est-elle une réponse immédiate pour faire face aux événements actuels ou plutôt un mouvement de fond qui a débuté il y a une dizaine d'années et qui s'accélère ? Depuis le 1er janvier 2021, une indemnité de fin de contrat, appelée prime de précarité, peut être versée, dans certains cas, à la fin d'un contrat dans la fonction publique. La prime de précarité est accordée seulement si le contrat a été conclu après le 1er janvier 2021.**

#### Référence

- [En 2021, l'emploi augmente de nouveau dans la fonction publique](#) (INSEE - Mai 2023)

-----  
D'après l'article initialement publié par les Clés du social  
-----